

E U R O P A  C I T Y

DÉBAT PUBLIC

**Atelier Environnement
Dimension territoriale**

Mercredi 25 mai 2016

LISTE DES ATELIERS

La compensation agricole

La gestion des nuisances sonores

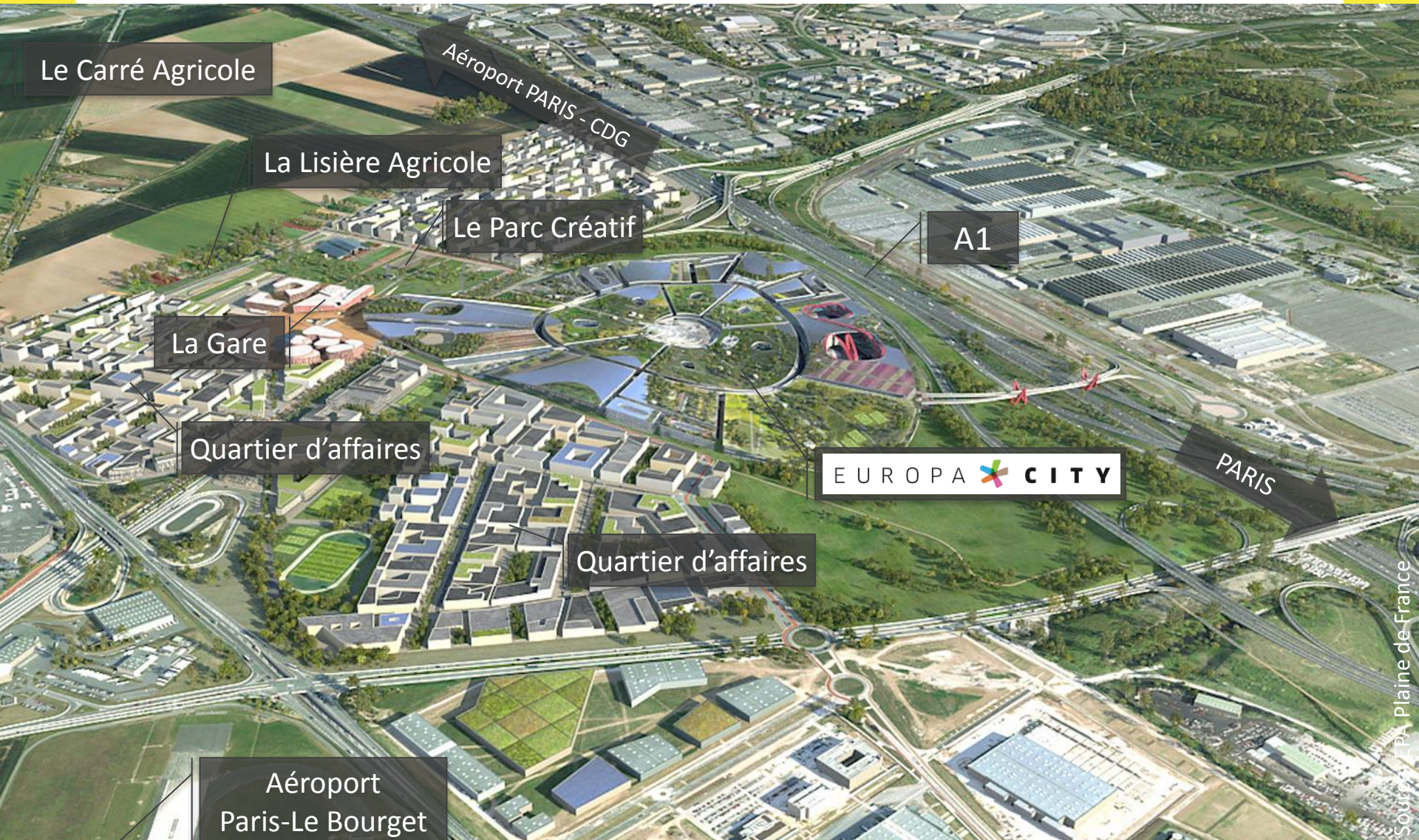
La gestion des flux d'eau

L'inventaire faune-flore et biodiversité

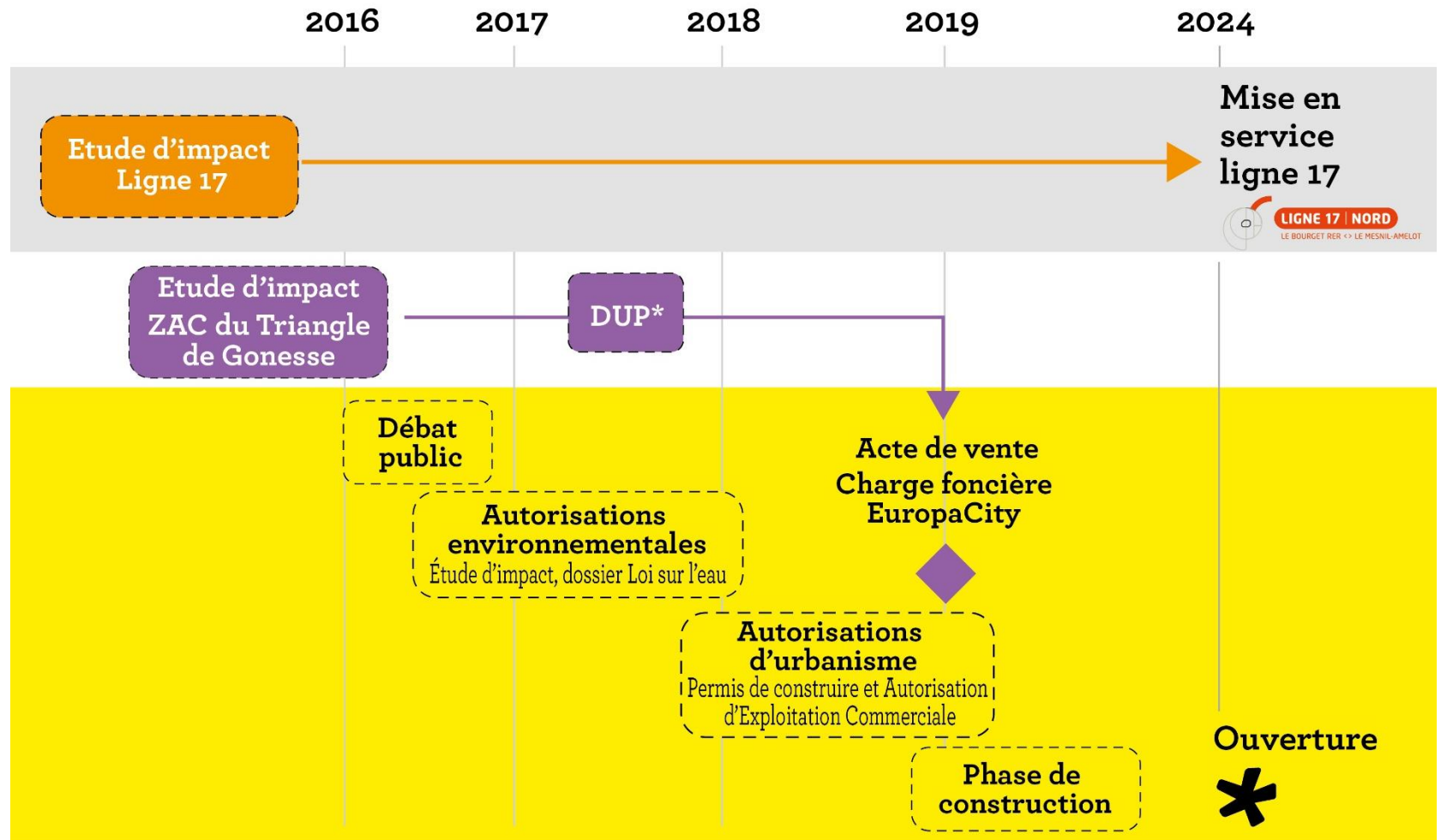
LA GESTION DES FLUX D'EAU



Un projet inscrit dans l'opération publique d'aménagement du Triangle de Gonesse



Calendrier prévisionnel des procédures



* Déclaration d'utilité publique

La stratégie du développement durable



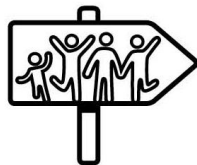
1 Soutenir le **développement économique** du territoire



2 Permettre l'accès à l'**emploi** et à la **formation** des habitants du territoire



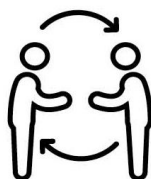
3 Maximiser les **retombées économiques** locales



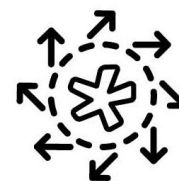
4 Créer une **destination de loisirs** métropolitaine répondant aux attentes locales



5 Contribuer aux enjeux de la **démocratisation culturelle**



6 Accompagner la transition vers des **modes de vie responsables**



7 Réaliser un **écosystème urbain**, modèle de la transition écologique



8 Privilégier les modes de transport ayant un **faible impact sur l'environnement**



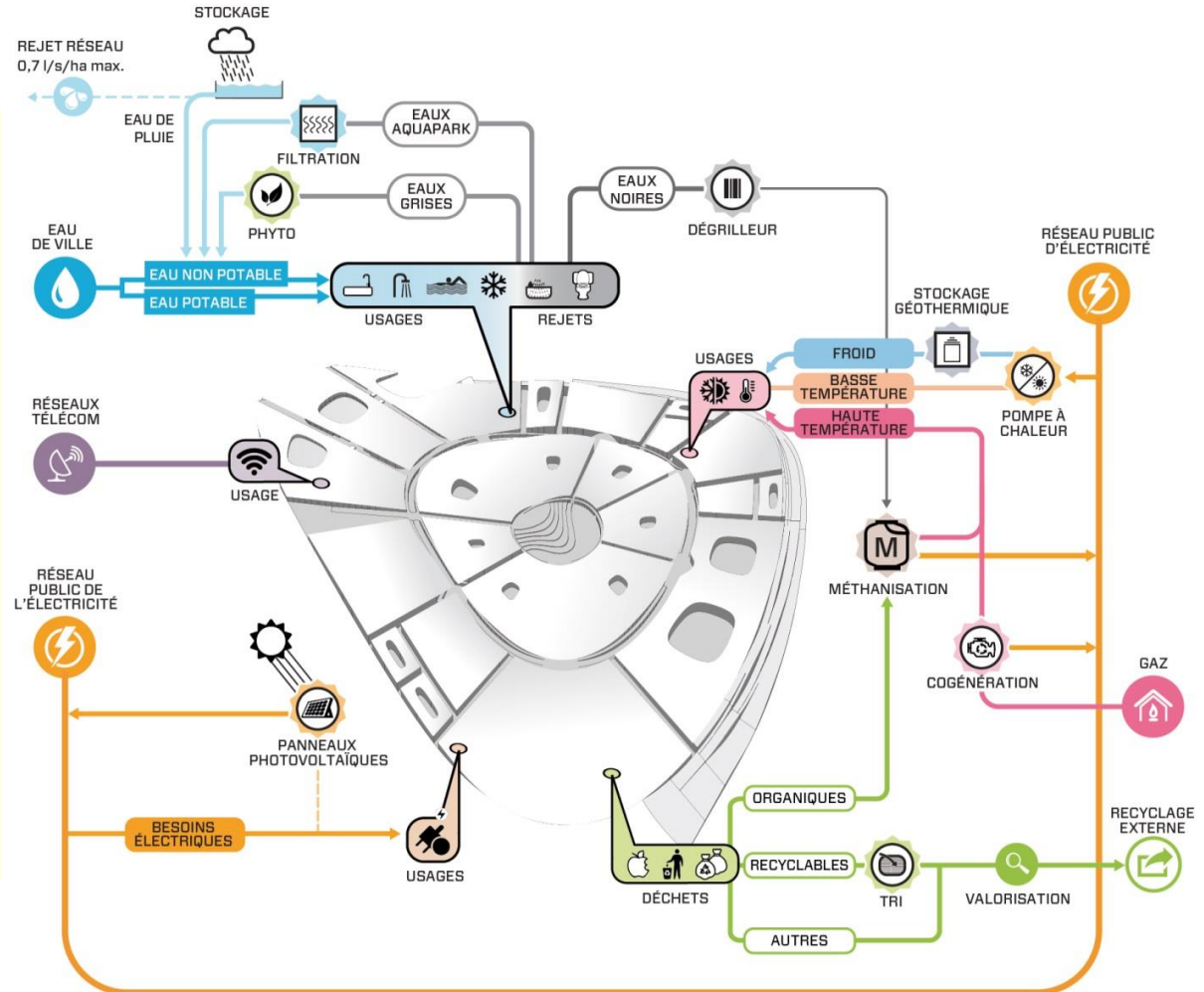
9 Favoriser le **développement de la biodiversité**



10 Promouvoir le **confort** de ses visiteurs et employés

La gestion de l'eau intégrée à l'écosystème EuropaCity

Ce schéma représente l'ensemble des solutions privilégiées à ce stade pour la gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets ainsi que les synergies entre ces éléments, qui constituent l'écosystème d'EuropaCity.



Une gestion de l'eau raisonnée

Afin de limiter au maximum l'empreinte « eau » du projet, EuropaCity s'engagerait sur les principes suivants :

- ✦ La mise en place **d'équipements économes** en eau, de circuits intelligents
- ✦ La mise en œuvre **d'actions de prévention auprès du public et du personnel**
- ✦ Une **consommation d'eau potable limitée** et réservée aux usages pour lesquels elle est obligatoire
- ✦ **La réutilisation des eaux de pluie et eaux usées** pour réduire la consommation d'eau potable et limiter les rejets

**OBJECTIF 100% DES BESOINS EN EAU NON POTABLE
COUVERTS PAR LES DISPOSITIFS DE RECYCLAGE
DES EAUX DE PLUIE OU USÉES**

Les besoins en eau du projet

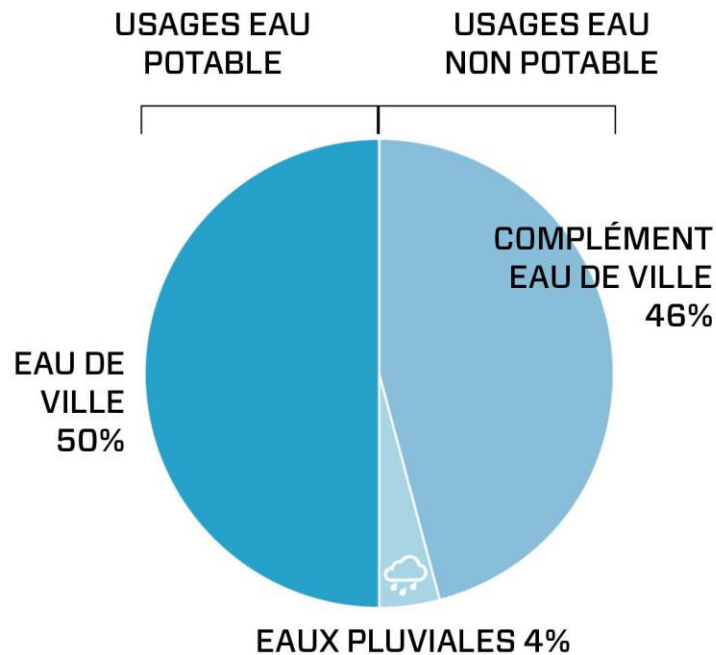
- * L'estimation des besoins en eau a été réalisée pour chacun des équipements, en fonction des différents types d'usages (hygiène, entretien, restauration, sanitaire)
- * Le besoin total en eau du projet a été estimé en moyenne à environ **2 600 m³ par jour, dont environ 1 300 m³ d'eau potable**
- * 50 % des besoins en eau du projet pourraient être couverts par de l'eau non-potable (en fonction des autorisations de l'Agence régionale de santé)

Analyse des ressources et des usages de l'eau

USAGES DE L'EAU	RESSOURCES EN EAU						
	1	2	3	4	5	6	7
	Eau potable	Eau usée recyclée	Eau pluviale surfaces accessibles	Eau pluviale surfaces non accessibles	Eau issue des filtres du Parc Aquatique	Eau usée (sanitaires)	Forage
Lavage des mains	Light Green	Red	Red	Red	Red	Red	Red
Douches et bains	Light Green	Red	Red	Red	Red	Red	Red
Lavage du linge	Light Green	Red	Light Green	Yellow	Red	Red	Red
Bassins - Parc aquatique, Parc des neiges	Light Green	Red	Red	Red	Red	Red	Red
Préparation des boissons et repas, fontaine à boire	Light Green	Red	Red	Red	Red	Red	Red
Lavage de la vaisselle et des appareils de cuisson	Light Green	Red	Red	Red	Red	Red	Red
Lavage des denrées et aliments	Light Green	Red	Red	Red	Red	Red	Red
Lavage des zones de stockage alimentaire (chambre froide)	Light Green	Red	Light Green	Yellow	Yellow	Red	Yellow
Lavage des sols intérieurs	Light Green	Yellow	Light Green	Yellow	Yellow	Red	Yellow
Lavage des sols extérieurs	Light Green	Yellow	Light Green	Yellow	Yellow	Red	Yellow
Lavage des véhicules	Light Green	Yellow	Light Green	Yellow	Yellow	Red	Yellow
WC	Light Green	Yellow	Light Green	Yellow	Yellow	Red	Yellow
Arrosage espaces verts	Light Green	Yellow	Light Green	Yellow	Red	Red	Yellow
Arrosage des cultures fruits et légumes	Light Green	Yellow	Light Green	Yellow	Red	Red	Yellow
Eaux des systèmes incendie (RIA, SPK, PI...)	Light Green	Red	Red	Red	Red	Red	Red

Les scénarios de gestion de l'eau

Gestion de l'eau selon la réglementation actuelle



Optimisation de la gestion de l'eau

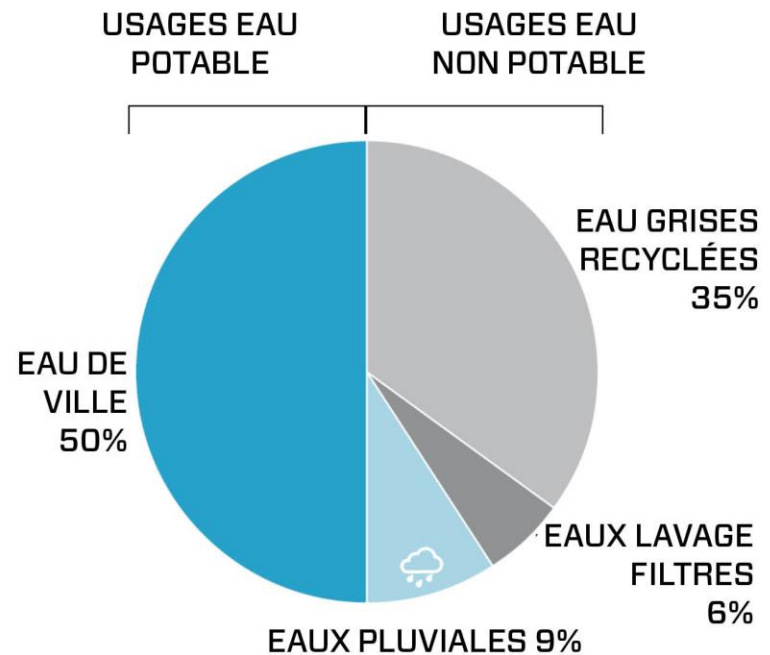
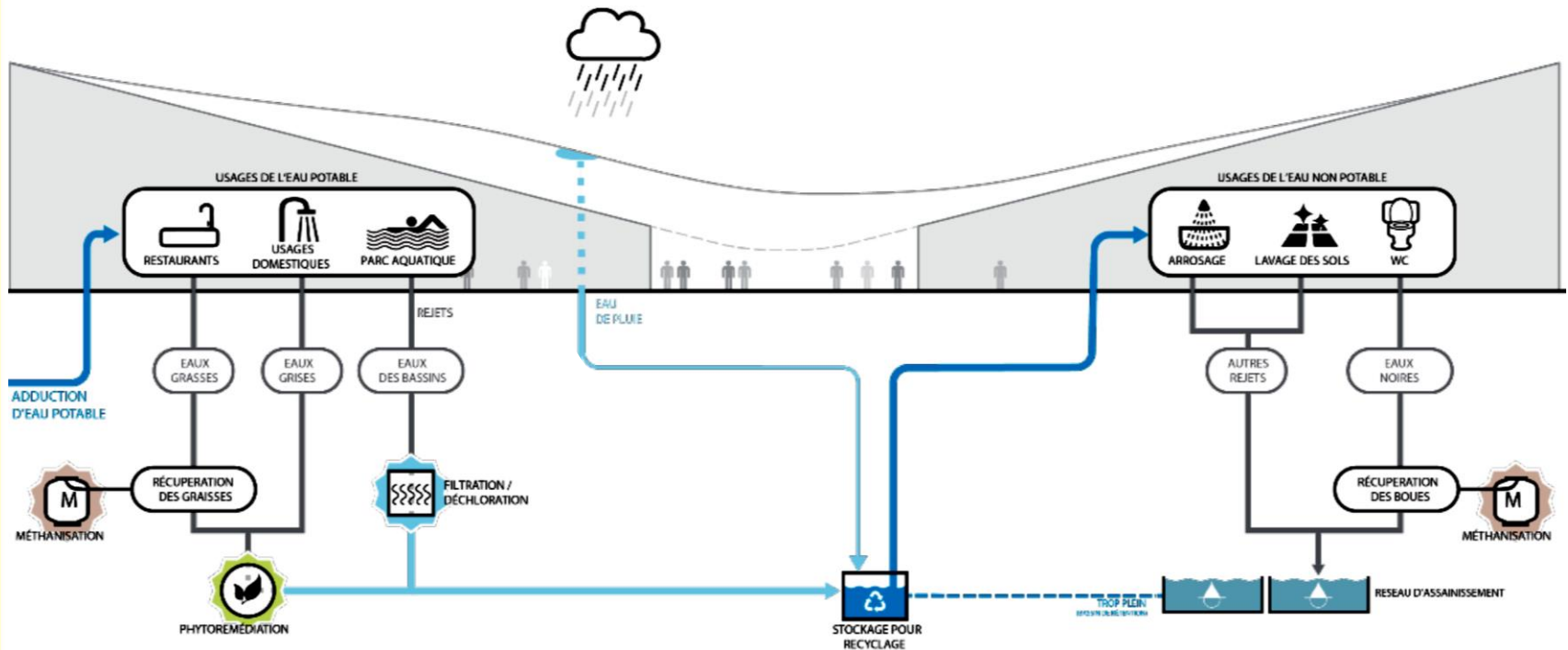
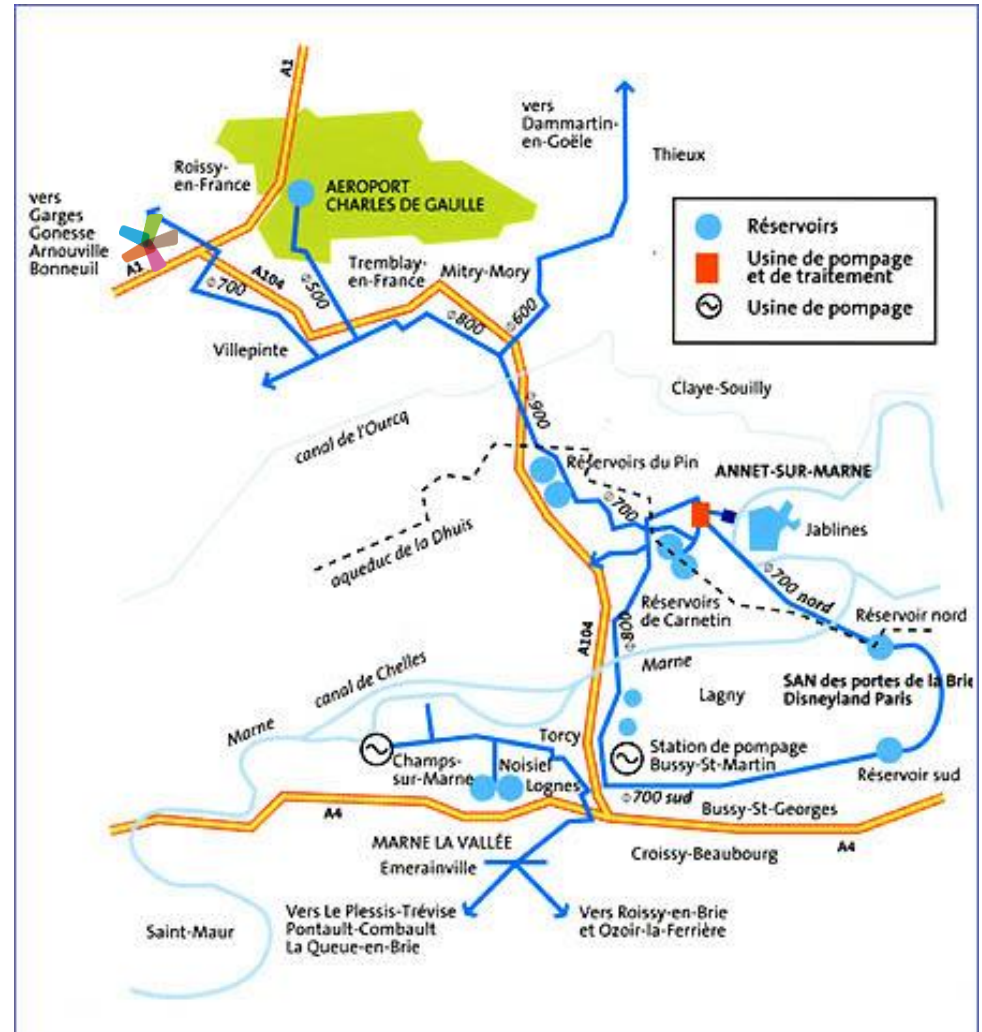


Schéma de principe de gestion de l'eau



Adduction d'eau potable

- ✦ EuropaCity serait desservi par l'usine d'Annet-sur-Marne, qui produit environ 105 000 m³/j avec une réserve de capacité de 25 000 m³/j dans sa configuration actuelle
- ✦ EuropaCity serait également relié au réseau du Service des Eaux d'Île-de-France en secours
- ✦ L'adduction d'eau potable est pilotée par l'EPA Plaine de France et les services compétents (compris dans la charge foncière achetée par Alliages & Territoires)



Gestion des eaux usées

A Gonesse, le gestionnaire des réseaux d'eaux usées est le SIAH (Syndicat Intercommunal pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne).

EuropaCity serait relié à la station d'épuration de Bonneuil-en-France, d'une capacité de 300 000 Equivalents-Habitants.

A ce stade, trois hypothèses sont envisagées par l'EPA Plaine de France pour le raccordement des eaux usées :

- * un raccordement via la zone des Tulipes,
- * un raccordement sur une chambre de répartition de la station de Bonneuil-en-France,
- * un raccordement sur la route de Bonneuil-en-France à Arnouville.



Le principe d'une extension de la station d'épuration portant sa capacité à 500 000 Equivalents-Habitants été validé le 26 juin 2013 par le SIAH.

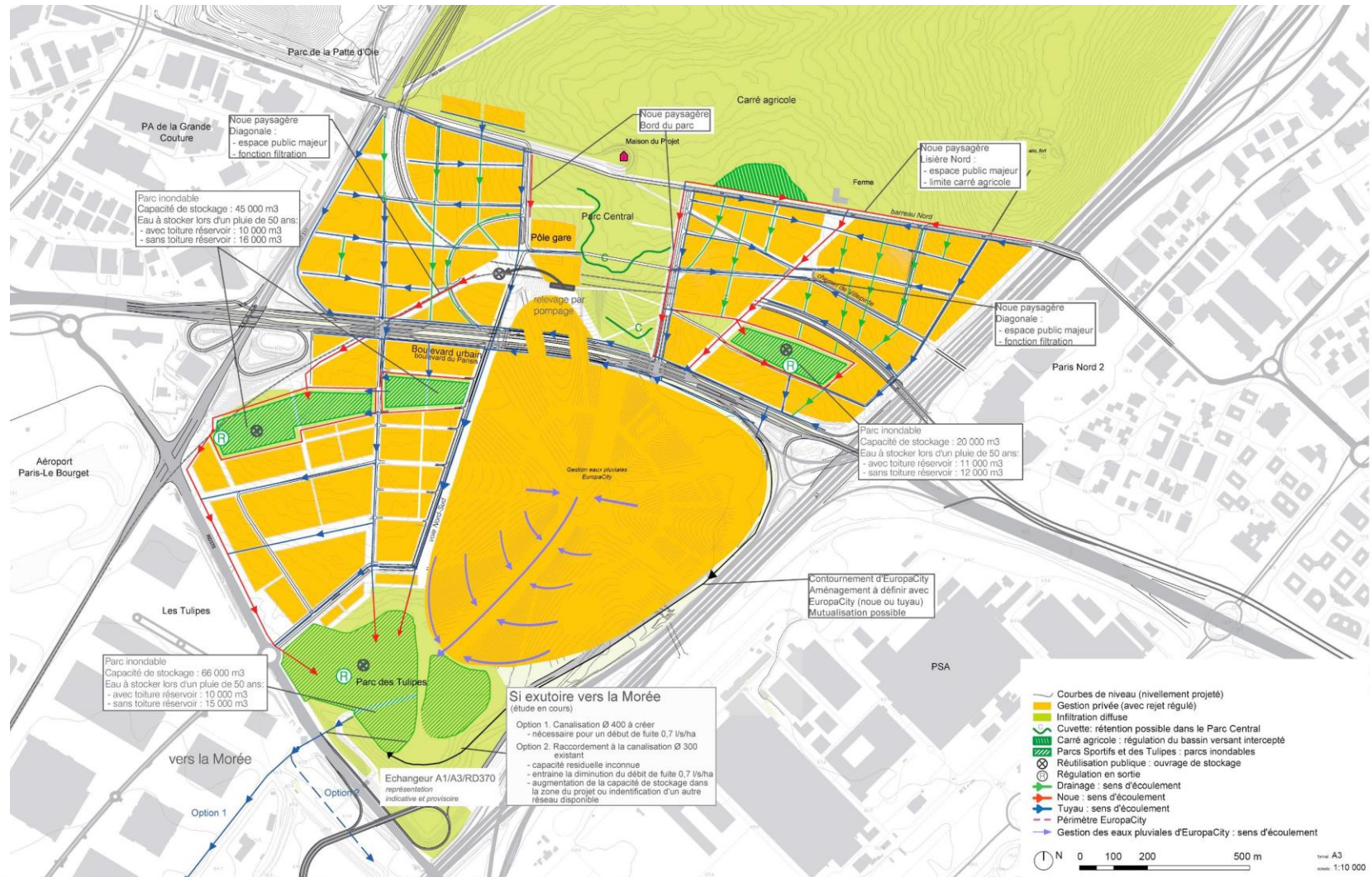
La gestion des eaux pluviales

Les systèmes de rétention des eaux de pluie ont été dimensionnés en prenant en compte les hypothèses suivantes :

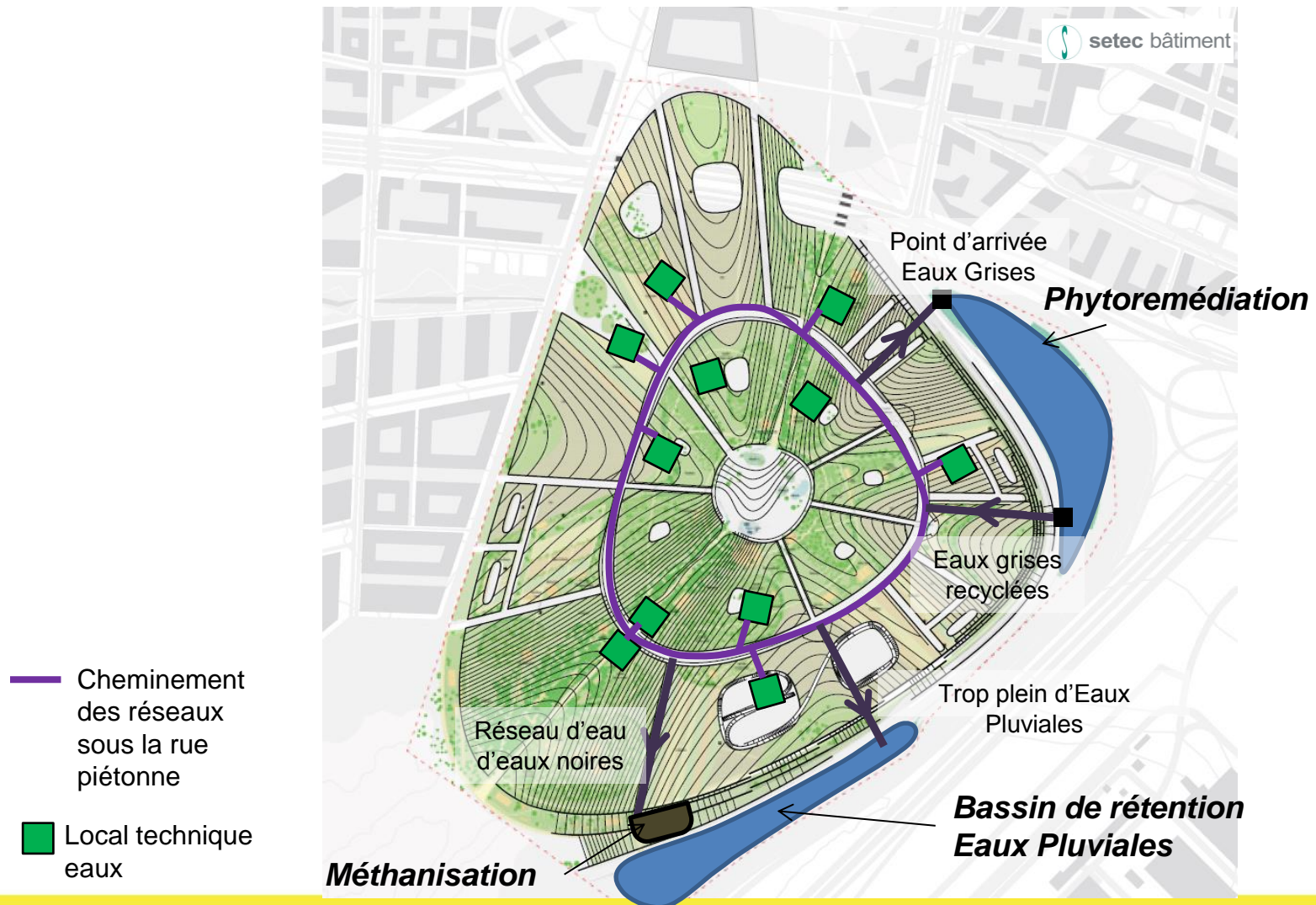
- * prise en compte des eaux de pluie de surface et de toiture jusqu'à une pluie de récurrence cinquantennale,
- * aucune infiltration du fait du faible taux d'infiltration du site,
- * un débit de fuite maximum de 0,7 l/s/ha.

Le bassin de rétention serait paysager et pourrait constituer une source d'eau pouvant être utilisée pour la consommation d'eau non potable.

La gestion des eaux pluviales



La gestion des eaux pluviales



Les contraintes liées à la proximité de l'aéroport

Les aménagements extérieurs ne doivent pas favoriser la venue de nouvelles communautés d'oiseaux

- ✱ Une liste de plantes déconseillées a été élaborée par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC)
- ✱ Les bassins ou plans d'eau ne doivent pas encourager la nidification



EuropaCity est un projet initié par Alliages et Territoires SAS filiale d'Immochan, branche immobilière de Groupe Auchan.

Ce document et son contenu sont la propriété d'Alliages et Territoires SAS et bénéficient des dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle français. Les reproductions, représentations, extractions en tout ou partie sont interdites sans l'accord préalable et écrit d'Alliages et Territoires SAS. Tout contrevenant s'expose aux sanctions de la contrefaçon, prévues au Code précité.

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'évolutions sans que cela ne puisse engager la responsabilité d'Alliages et Territoires SAS.

EuropaCity is project initiated by Alliages et Territoires SAS, subsidiary of Immochan, real estate division of Groupe Auchan.

This document and its contents are the property of Alliages et Territoires SAS and benefit from the provisions of the French Intellectual Property Code. The reproduction or representation of this document, or the taking of extracts therefrom, in whole or in part, are prohibited without the prior written agreement of Alliages et Territoires SAS. Any person guilty of infringement will be liable to the penalties provided for in the aforementioned Code.

The information contained in this documents is liable to change. Alliages et Territoires SAS disclaims any liability in respect of any such changes.